

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020579 – ASA 35/009/02

Informations complémentaires sur l'EXTRA 63/02 (ASA 35/007/02 du 14 août 2002)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

EXÉCUTION IMMINENTE

PHILIPPINES

Rolando Pagdayawon (h), ex-policier

Londres, le 28 août 2002

Rolando Pagdayawon, qui devait être exécuté le 30 août par injection, s'est vu accorder un sursis de quatre-vingt-dix jours par la présidente Arroyo. Il a été condamné à mort pour le viol de la fille de sa concubine, âgée de neuf ans.

Selon le service de presse de la présidence, ce délai permettra à la présidente de disposer de davantage de temps pour prendre la décision de commuer ou non la condamnation à mort en peine d'emprisonnement. Ce sursis concerne également deux autres hommes, Filemon Serrano (voir l'Action complémentaire sur l'AU 236/02, ASA 35/006/02, du 2 août 2002) et Eddie Sernadilla, qui devaient être exécutés en septembre.

Le service de presse a indiqué que la décision de la présidente Arroyo d'accorder un sursis était liée en partie aux pressions exercées dans le pays par l'Église catholique qui, en collaboration avec des groupes de défense des droits humains, appelle à l'abolition de la peine capitale.

La tendance abolitionniste gagne du terrain au Congrès ces dernières semaines. Selon le *Free Legal Assistance Group* (FLAG, Groupe d'assistance juridique gratuite), presque la moitié des membres de la Chambre des représentants et la majorité des sénateurs ont exprimé leur intention de voter pour l'abolition de la peine de mort. Au mois de mai, les Commissions de la Chambre des représentants chargées de la révision des lois et des droits civils, humains et politiques ont approuvé des projets de loi allant dans ce sens. Des débats publics se déroulent actuellement au Sénat au sujet d'un texte similaire, et la *Catholic Bishops Conference of the Philippines* (CBCP, Conférence épiscopale des Philippines) a exhorté la présidente à inscrire ces projets de loi au rang des questions prioritaires.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- saluez la décision prise par la présidente d'accorder un sursis de quatre-vingt-dix jours à Rolando Pagdayawon, et demandez que la condamnation à mort de ce dernier soit commuée en peine d'emprisonnement ;
- faites part de votre espoir de voir la présidente gracier tous les autres prisonniers qui sont sur le point d'être exécutés ;
- exprimez votre compassion envers les victimes de viol et des autres crimes graves, mais soulignez qu'il n'a jamais été démontré que la peine capitale ait un effet plus dissuasif que les autres châtiments, et faites valoir qu'elle a un effet déshumanisant sur toutes les personnes impliquées dans son application ;
- faites part de vos préoccupations quant aux graves insuffisances du système pénal philippin, notamment au recours à la torture, aux problèmes rencontrés pour consulter un avocat et à l'iniquité des procès, qui accroissent les risques d'exécuter des innocents ;
- exhortez la présidente à instaurer un moratoire officiel sur toutes les exécutions et à apporter son soutien à l'action du Congrès en faveur de l'abolition de la peine de mort.

APPELS À : (il peut être difficile d'obtenir les lignes de fax)

Présidente de la République :

President Gloria Macapagal-Arroyo

Malacañang Palace

J. P. Laurel St

San Miguel 1005

Manila, Philippines

Fax : +63 2 736 1010 / 832 3793

Télégrammes : President Macapagal-Arroyo, Manila, Philippines

Formule d'appel : *Dear President Macapagal-Arroyo, / Madame la Présidente,*

COPIES À :

Ministre de la Justice :

Secretary Hernando Perez
Department of Justice
Padre Faura, Ermita, Manila
Philippines

Fax : +63 2 521 1614

ainsi qu'aux représentants diplomatiques des Philippines dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 9 OCTOBRE 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents.
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*